

# **ÉCOUTEZ-NOUS!**

Mémoire du

## **Comité AVEC**

du Collectif pour un Québec sans pauvreté

présenté dans le cadre de la consultation publique en matière de lutte  
contre la pauvreté et l'exclusion sociale

5 février 2016

**Membres signataires du mémoire:**

**Michel Bellemare, Sophie Boyer, Christine Cadrin, Denis Chicoine, Martin Darveau, Lyse Doré, Michel Dubé, France Fournier, Françoise Houle, Jean-Pierre Hétu, Céline Labbé, Frédéric Mailhot, Judith Morisson, Laurence Ouellet, Joan Tremblay, Noëlla Vincent**

*Les bulles que vous trouverez dans ce mémoire témoignent des paroles de personnes en situation de pauvreté ou de personnes qui leur sont solidaires. Elles ont été dites par des membres du Comité AVEC mais reprennent, souvent, des paroles entendues ailleurs.*

# ÉCOUTEZ-NOUS!

## Faire le prochain plan de lutte AVEC les personnes en situation de pauvreté.

Nous sommes le Comité AVEC, un comité permanent du Collectif pour un Québec sans pauvreté, actif depuis 2002. Notre groupe est composé d'intervenantEs, de chercheurEs et de personnes en situation de pauvreté qui croisent leurs perspectives pour favoriser la mise en place de pratiques favorisant la participation de ces dernières à la lutte à la pauvreté. C'est donc à partir de notre expertise sur cette participation que nous croyons utile de vous partager nos idées sur le prochain plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Nous désirons d'abord vous rappeler que la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale considère, dans son préambule, que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à agir pour transformer leur situation. Dans ses articles 5 et 11, cette même loi affirme que le ministre doit favoriser la participation citoyenne, particulièrement celle des personnes en situation de pauvreté, dans le développement de la société.

Dans son action, le Collectif pour un Québec sans pauvreté s'inspire des principes de justice sociale et de défense collective des droits afin de résister aux décisions politiques qui appauvrissent les gens. Cela implique de renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de pauvreté.

Pour cela, les personnes en situation de pauvreté, de même que les personnes qui leur sont solidaires, dont les intervenantEs et les chercheurEs, doivent être associées à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des processus qui les concernent. Autrement dit, il s'agit de penser, décider et agir AVEC les personnes en situation de pauvreté, dans une perspective de travailler ENSEMBLE.

Parce que les personnes en situation de pauvreté sont exclues socialement, il est nécessaire de développer des pratiques inclusives pour assurer leur réelle participation et leur pleine reconnaissance dans les différentes actions pouvant mener à un Québec sans pauvreté, sans préjugés, égalitaire et riche de tout son monde. Pour cela, il faut se donner des conditions nécessaires à la mise en œuvre de ces pratiques : notamment sortir de la hiérarchie des statuts sociaux en s'inscrivant dans une démarche égalitaire et de partage des connaissances.

Les personnes en situation de pauvreté devraient être considérées comme de réelles partenaires. Nous avons besoin de leurs savoirs, de leur expertise et de leur intelligence pour faire des choix de société inclusifs. Il est nécessaire qu'elles participent aux décisions qui les concernent; elles ont autant le droit d'agir sur les politiques sociales que les autres.

Il y a plusieurs conditions nécessaires afin de permettre ce travail ensemble, dont certaines attitudes, soit l'ouverture, la volonté, la confiance, le respect et la souplesse. Une ambiance d'accueil et d'écoute, respectueuse des façons de s'exprimer de chacunE est une façon de rendre cela concret. Soutenir la préparation de certainEs participantEs en est une autre.

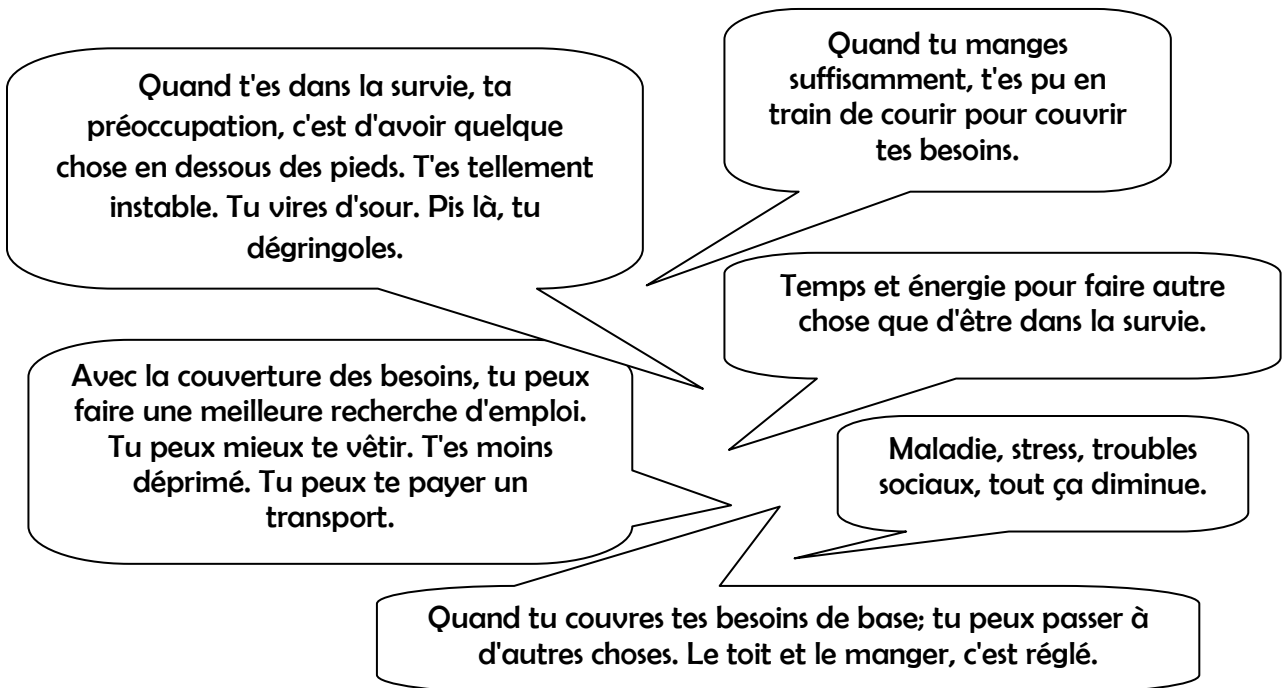
Il y a aussi des conditions matérielles à mettre en place pour favoriser une réelle participation des personnes en situation de pauvreté. Ainsi, lorsqu'un événement est prévu, les frais de transport, de garderie, d'hébergement et de repas des personnes en situation de pauvreté doivent être pris en charge et parfois à l'avance, puisqu'un déboursé pourrait être impossible. Dans le cas des travailleurEs, la question du salaire perdu se pose également. Il faut aussi penser aux horaires d'autobus qui obligent souvent les gens en provenance de régions éloignées à se déplacer la veille ou le lendemain d'un événement.

La date choisie pour tenir un événement avec des personnes en situation de pauvreté peut également avoir un impact sur leur participation. Donc, il vaut mieux éviter qu'il ait lieu à la fin du mois parce que c'est une période difficile pour les gens à l'aide sociale, ainsi que les premiers jours, puisque c'est le moment de payer les comptes et de faire l'épicerie, entre autres. Il est aussi possible que des particularités régionales doivent être prises en compte.

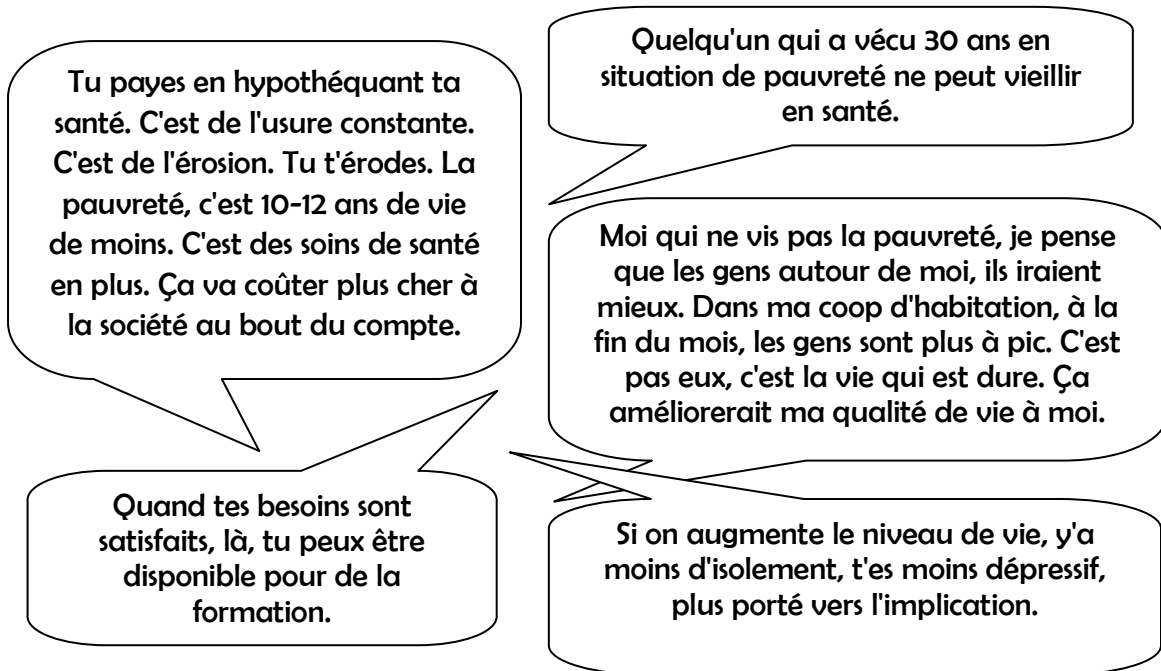
## Augmenter les revenus et améliorer l'accès aux services publics.

L'expérience de vie et de survie ainsi que les savoirs des personnes en situation de pauvreté nous montrent que l'amélioration substantielle du revenu et des conditions de vie des gens devraient être au cœur du troisième plan de lutte à la pauvreté.

Le revenu des plus pauvres doit être augmenté plutôt que coupé. Dans un premier temps, il doit couvrir les besoins de base. Pour y parvenir, il faut au moins un montant correspondant à la Mesure du panier de consommation (MPC). Ainsi, les personnes actuellement en situation de pauvreté pourraient investir leur temps à faire autre chose que de survivre. Garantir la couverture des besoins des personnes en situation de pauvreté, c'est essentiel. Voici ce qu'elles en disent :



Améliorer le revenu et les conditions de vie des personnes vivant en situation de pauvreté aurait un impact sur toute la société. C'est un investissement qui améliorerait les rapports dans des unEs avec les autres puisqu'il y aurait plus de citoyenNEs qui participeraient à la société. Pensez à l'exemple des femmes monoparentales qui sont sorties de l'aide sociale lorsque leurs revenus ont augmenté de façon substantielle.<sup>1</sup> Voici d'autres idées sur la question:



Pour nous, l'augmentation des revenus des personnes est indissociable d'une meilleure redistribution de la richesse et de l'amélioration de l'accès à des services publics universels de qualité. Plusieurs organisations mettent de l'avant différentes solutions et font un travail intéressant sur cet enjeu, dont la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et le Collectif refusons l'austérité.

---

<sup>1</sup> Note socioéconomique d'octobre 2012 de l'IRIS intitulé *Les prestations d'aide sociale sont-elles trop généreuses?*

## Êtes-vous prêtEs à le faire AVEC nous?

Nous croyons sincèrement que ce troisième plan d'action sera meilleur s'il est réalisé avec les personnes en situation de pauvreté. Pour arriver à ce résultat, il nous semble essentiel que cette consultation soit réalisée dans un esprit de dialogue et d'ouverture face aux différentes propositions qui seront apportées.

À l'instar du Comité consultatif de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale dans son dernier avis, intitulé *Au-delà de l'emploi, reconnaître la participation citoyenne et le droit à la dignité*, nous vous recommandons de « lever les obstacles afin d'ouvrir la voie à une meilleure participation citoyenne des personnes en situation de pauvreté, et de mettre en place et soutenir les conditions et les espaces démocratiques favorisant la participation de toutes les citoyennes et tous les citoyens ».

Nous souhaitons que ces quelques idées contribuent à la réalisation d'un futur plan d'action qui améliorera grandement la vie des personnes en situation de pauvreté et les sortira de leur condition de survie. Nous souhaitons également que la suite du processus favorise la participation des personnes en situation de pauvreté et permette de construire, ensemble, un plan d'action qui viendra efficacement lutter contre la pauvreté.

L'ensemble de la société doit pouvoir entendre l'expertise des personnes en situation de pauvreté. Nous considérons cette participation essentielle, car elle permettra une meilleure compréhension des moyens à prendre pour éliminer la pauvreté. **Tout le monde pourra ressortir gagnant d'un tel processus.**

On pourrait juste dire au ministre que son plan doit être fait AVEC des personnes en situation de pauvreté.

Nous, on dit « augmenter les revenus » parce qu'on travaille AVEC les personnes en situation de pauvreté.

On encourage le gouvernement à faire son plan d'action AVEC les personnes en situation de pauvreté et à nous donner le temps et les conditions de le faire aussi!